

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

Séance extraordinaire du 14 décembre 2015

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin tenue le lundi 14 décembre 2015 à 19 h 30 à la salle de délibérations du conseil au 208, 2^e Avenue, Lac-Etchemin.

Sont présents :

Madame la conseillère : Judith Leblond

Messieurs les conseillers : Paul Poulin
Serge Plante
André Turmel
Jean-Guy Gosselin
Sylvain Drouin

formant quorum sous la présidence de M. le maire, Harold Gagnon.

Sont également présents :

Le directeur général/secrétaire-trésorier, Laurent Rheault, M.A.P., OMA;
La directrice des services administratifs, Carole Provençal.

OUVERTURE.

À 19 h 30, M. le maire Harold Gagnon ouvre la séance par la lecture de l'avis de convocation qui a été signifié aux membres du conseil par le directeur général/secrétaire-trésorier.

À M. le maire Harold Gagnon, Mme la conseillère Judith Leblond et MM. les conseillers Paul Poulin, Serge Plante, André Turmel, Jean-Guy Gosselin et Sylvain Drouin.

AVIS vous est par la présente donné par le soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin aura lieu, le lundi 14 décembre 2015, à 19 h 30 à la salle du conseil, au 208, 2^e Avenue, aux fins de :

1. Adoption du règlement numéro 156-2015 ayant pour objet d'adopter les prévisions budgétaires 2016 et de décréter l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées par la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'exercice financier 2016.
2. Lecture et adoption du programme triennal des immobilisations de la Municipalité de Lac-Etchemin, années 2016-2017-2018.

Donné à Lac-Etchemin, ce 30^e jour de novembre 2015.

Le directeur général/secrétaire-trésorier,
Laurent Rheault, M.A.P., OMA

Le directeur général et la directrice des services administratifs présentent et commentent le document "Prévisions budgétaires 2016". Ils donnent également, à la satisfaction de tous, les explications pertinentes aux interrogations des personnes présentes.

Le mot du maire qui présente sommairement les lignes directrices du budget 2016 sera disponible dans toute son intégralité et accompagnera les documents budgétaires qui seront présentés sur le site internet de la municipalité à la rubrique « Direction générale, finances et trésorerie » et à l'intérieur de l'édition de février 2016 du bulletin municipal l'Info du Lac.

250-12-2015 SP1
1.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 156-2015 AYANT POUR OBJET D'ADOPTER LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET DE DÉCRÉTER L'IMPOSITION DES DIFFÉRENTES TAXES ET COMPENSATIONS À ÊTRE IMPOSÉES PAR LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Considérant que tous les membres du Conseil municipal ont reçu le projet de règlement numéro 156-2015 en date du 11 décembre 2015;

Considérant que lors de la présentation de l'avis de motion, à la séance ordinaire du 3 novembre 2015, une demande de dispense de la lecture lors de l'adoption a été présentée;

Considérant que les membres présents du conseil confirment tous unanimement avoir lu le projet de règlement numéro 156-2015;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SYLVAIN DROUIN ET RÉSOLU :

QUE le conseil confirme par la présente résolution, l'adoption du règlement numéro 156-2015 tel que rédigé et déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

251-12-2015 SP1
2.

LECTURE ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018

Le directeur général et la directrice des services administratifs présentent et commentent le document "Programme triennal des immobilisations 2016-2017-2018". Ils donnent également, à la satisfaction de tous, les explications pertinentes aux interrogations des personnes présentes.

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-GUY GOSSELIN ET RÉSOLU :

QUE le programme triennal annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante soit et est adopté pour un montant totalisant une somme de 8 997 906 \$ en immobilisations pour les années 2016-2017-2018.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL/
SECÉTAIRE-TRÉSORIER